

SOLIDARITÉ Les bénévoles aux profils «pro» sont de plus en plus demandés.

Quand le bénévolat devient une affaire de professionnels

SARA SAHLI

Offrir des compétences toujours plus pointues, pour des missions toujours plus ciblées. C'est une tendance: les organisations à but non lucratif se professionnalisent en Suisse. Et avec elles, leur réseau de volontaires non rémunérés.

«Ces structures se rendent compte qu'elles ont besoin d'aide pour mettre en place des projets faisant appel à des méthodes plus souvent utilisées dans le monde lucratif comme dans la communication pour revoir une identité visuelle, ou encore dans le marketing ou l'informatique...», explique Emmanuelle Sierro-Schenk, fondatrice de la Fondation compétences bénévoles, basée à Nyon (VD), Sion et depuis récemment, à Genève. «Notre objectif est de tracer un pont entre l'économie et le bénévolat.»

Professionnels expérimentés

La fondation, soutenue par des donateurs privés et publics, a été fondée en 2008. Elle met un réseau d'une centaine de bénévoles à disposition d'organisations à but non lucratif, actives dans les domaines de la santé, du social, de la culture, et de l'environnement.

Le profil des volontaires du réseau? «Ce sont essentiellement des personnes de 40 à 50 ans, des professionnels expérimentés gérant souvent des équipes. L'aspect pédagogique est important dans la transmission de leur savoir-faire», ajoute la Vaudoise. «D'ailleurs, ces profils sont très courants dans le bénévolat, les Suisses n'attendent pas l'âge de la retraite pour s'engager. Ces personnes ne sont parfois pas disponibles

«La frontière entre le monde du travail et le volontariat devient poreuse.»

LATHA HEINIGER
SECRETAIRES GÉNÉRALE
DE BÉNÉVOLAT VAUD



C'est une tendance: les organisations à but non lucratif se professionnalisent en Suisse. KEYSTONE

pour un engagement régulier et à long terme, c'est pourquoi en adhérant à notre réseau elles peuvent être amenées à s'engager pour des missions ponctuelles et ciblées.»

Selon l'Office fédéral de la statistique, une personne sur cinq donne de son temps pour aider son prochain, à raison de 14 heures par mois en moyenne. Cela va des petits services rendus à la famille et aux voisins à l'engagement dans des associations et organisations à but non lucratif.

Garde-fous

Le monde du bénévolat est en mutation, constate Latha Heiniger, secrétaire générale de Bénévolat Vaud et du Groupe romand de promotion du bénévolat. «La solidarité s'exprime toujours de façon spontanée, mais on voit que les profils demandés par les institutions sont de plus en plus précis. La frontière entre le monde du travail et le volontariat devient poreuse, il y a tout un spectre de statuts différents, entre les collaborateurs salariés et les bénévoles», observe-t-elle.

«Le risque de dérives existe, comme des places de stagiaires non rémunérées. Mais il y a des garde-fous. Il y a une charte éthique, le volontariat ne devrait pas excéder un certain nombre d'heures, et les institutions délivrent des attestations, couvrent les frais de repas et de transport, ainsi que les assurances», rassure Latha Heiniger.

«Le bénévolat ne vole pas des places de travail, mais il offre une complémentarité. La société en a besoin, si tous les services étaient rémunérés et assurés par l'Etat, cela ne serait pas possible.»

Développer son réseau

Si le bénévolat bénéficie des compétences acquises dans le monde du travail, il aide aussi à y

entrer. «Nous en faisons la promotion pour les jeunes ou des personnes en réinsertion», informe-t-elle. «Le bénévolat permet de développer son réseau et ses compétences dans la gestion de projet ou le travail en équipe.»

Davantage d'informations:
compétences-benevoles.ch
et benevolat-vaud.ch

TÉMOIGNAGE



CLAUDIA FAUCHÈRE,
EVOLÈNE (VS)
RESPONSABLE
RH GROUPE TZI
ET MEMBRE DU
RESEAU DE LA
FONDATION
COMPÉTENCES
BÉNÉVOLES

«Le cadre professionnel rend l'action plus efficace»

Dans ma région, en Valais, être bénévole est une activité fréquente. J'étais active pendant des années dans une association de gymnastique et dans l'organisation d'une course de VTT. C'était très gratifiant, mais cela demandait passablement de temps: on ne savait pas sur combien d'heures pouvaient s'étaler les réunions. J'ai ressenti aussi une certaine lassitude. Après une pause, j'ai retrouvé le monde du bénévolat en rejoignant le réseau de la Fondation compétences bénévoles. J'aime le concept de partager mon savoir-faire dans les ressources humaines.

C'est aussi bien d'avoir du bénévolat «à la bonne franquette», mais je pense que le cadre professionnel rend l'action plus efficace et plus compatible avec mon emploi du temps.

J'ai exercé deux missions, pour une association qui vient en aide aux familles en situation de crise suite à une rupture de liens et l'autre active dans l'éducation affective et relationnelle des jeunes. Cela m'a beaucoup apporté sur un plan personnel, j'ai fait des rencontres et j'ai aussi apprécié de redécouvrir l'enthousiasme que l'on peut ressentir lorsqu'on se lance dans un nouveau projet.

JUSTICE

Conflit d'intérêt

Le Tribunal pénal fédéral demande qu'une plainte de 2011 contre un employé de la police fédérale, en lien avec l'attentat de Lockerbie, soit réexaminée, apprend-on dans la «NZZ am Sonntag» d'hier. L'explosion d'un Boeing de Pan Am en décembre 1988 au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, avait fait 270 victimes.

L'entrepreneur zurichois plaignant affirme qu'un employé de la police fédérale avait demandé à un employé de fournir un minuteur. Sa société en produisait des semblables à ceux utilisés dans l'attentat. L'objet aurait ensuite

été indument utilisé comme moyen de preuve dans le procès contre la Libye. Un expert a démontré que le détonateur avait été manipulé.

L'entrepreneur estime que le nom de sa société a été entaché et qu'elle a perdu des clients. Le procureur en charge de la plainte a refusé d'ouvrir une enquête contre le policier. Comme il était déjà en charge de Lockerbie à l'époque, le Tribunal pénal confirme la partialité du procureur. L'autorité de surveillance du Ministère public devra donc en nommer un autre. ● LOÛ - ATS

RAIL

Meyer veut contenir les prix

Les CFF cherchent une solution de financement qui n'implique plus le report du prix du sillon sur celui du billet. Interrogé par «Le Matin dimanche», leur patron Andreas Meyer prône un changement de système pour éviter l'«impasse» d'une hausse continue des tarifs.

«Le Conseil fédéral va augmenter le prix du sillon de 100 millions de francs» en 2017 pour l'utilisation du réseau, après «une hausse de 250 millions» récemment, des sommes avant tout à la charge de la division «voyageurs», rappelle Andreas Meyer dans l'hebdomadaire orange. «Si nous continuons à augmenter les prix par grands paliers, nous arriverons à une limite qui ne sera plus supportable pour le client.»

L'alternative? Développer d'autres sources de financement des prestations, mais aussi «accroître les recettes en augmentant le taux d'occupation des places assises

dans le train», souligne le directeur général de l'entreprise ferroviaire.

«Sur les lignes régionales, ce taux est de 22%», contre «28% sur l'ensemble du réseau», chiffre Andreas Meyer. «Nous devons trouver les bons leviers pour inciter les Suisses à voyager durant les heures creuses, pas seulement durant les heures de pointe», explique-t-il, assurant que les CFF s'engagent avec d'autres entreprises pour davantage de flexibilité dans la vie professionnelle et privée.

Le patron de l'ex-régie fédérale avait déjà donné des idées pour attirer les clients durant les heures creuses dans une interview à la «NZZ am Sonntag» en décembre dernier. Il y avait évoqué l'idée de cafés gratuits ou de bons d'achat offerts dans les trains peu courus. Une autre serait de rendre les clients plus attentifs aux trains moins fréquentés sur le trajet choisi. ● ATS



Andreas Meyer craint d'arriver à des prix insupportables pour les clients. ARCHIVES DAVIC MARCHON

IMPRUDENCE

La Rega intervient pour une grillade

Un hélicoptère de la Rega a dû évacuer samedi soir tard deux adolescents de 17 ans d'une petite île alluviale dans le Rhin près d'Untervaz (GR). Les deux jeunes ont été surpris par les eaux qui montaient, a indiqué dimanche la police grisonne. Ils avaient organisé une soirée de grillade au milieu du Rhin. En raison de l'obscurité, ils ont remarqué que les eaux du fleuve montaient seulement une fois que le chemin vers la rive était coupé. Ils ont appelé la centrale d'alarme, et un hélicoptère de la base de la Rega a été dépêché sur les lieux. ● ATS

VOYAGE

Les agences au pied du mur

Une agence de voyage sur trois mettra la clé sous la porte au cours des dix années à venir, selon le patron de TUI Suisse Martin Wittwer, interviewé par la «Schweiz am Sonntag». Le franc fort a eu aussi bien des avantages que des inconvénients pour TUI Suisse. Les voyages à l'étranger sont par exemple devenus bien meilleur marché. «Nous constatons une hausse de 5% de nos réservations», explique le responsable. Mais cette baisse des prix entraîne une stagnation du chiffre d'affaires. ● ATS

FRANC FORT

Coop veut importer moins cher

Le détaillant Coop souffre du tourisme d'achat lié au franc fort et appelle certains fournisseurs étrangers à répercuter les effets de change sur leurs prix. «Les produits Nivea, par exemple, sont toujours trop chers», lance Philipp Wyss, directeur marketing et achats de Coop dans un entretien à la SonntagsZeitung. «Il doit se passer quelque chose dans les six prochains mois.» Si les fournisseurs ne plient pas, Coop envisagerait d'autres mesures comme des importations parallèles ou, au besoin, des retraits de produits. ● ATS

BANQUES

Postfinance promet davantage de frais... Et moins d'intérêts



KEYSTONE

A l'avenir, les petits épargnants devront payer davantage de frais et toucheront moins d'intérêts, selon le patron de PostFinance. Hansruedi Köng exclut en revanche toute menace de taux négatifs «pour le moment». «Les taux d'intérêt sur les comptes d'épargne devraient encore baisser et les frais de tenue augmenter», indique Hans Köng dans un entretien au SonntagsBlick. «Cela ne concerne pas que PostFinance, mais tous les clients de banques». En comparaison, la filiale bancaire du géant jaune paie encore «de bons intérêts». Puisque la loi lui interdit d'accorder des hypothèques et des crédits, PostFinance dépose une partie des avoirs de sa clientèle auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Or l'institution prélève depuis janvier un taux négatif de 0,75% sur des avoirs dépassant un certain montant exonéré. ● ATS

SECRET BANCAIRE

Mandat contre un inspecteur allemand

Le Ministère public de la Confédération (MPC) a lancé un mandat d'arrêt international contre un ancien inspecteur du fisc allemand dans l'affaire du vol de données de la banque Julius Bär. L'inspecteur avait apporté son concours à l'affaire. Pour ses «recherches», l'informaticien a reçu 1,1 million d'euros des autorités fiscales allemandes. Le vol de données avait été découvert durant l'été 2012. L'homme aujourd'hui recherché avait été condamné en 2013 à trois ans de prison avec sursis partiel. ● ATS